



Union des Forces de Changement

Ensemble, pour un Togo nouveau

Sommaire du programme « Ensemble, pour un Togo nouveau »

MOT DU PRÉSIDENT NATIONAL	3
INTRODUCTION	8
FAISONS LA POLITIQUE AUTREMENT	11
Les réformes institutionnelles et constitutionnelles	12
La réconciliation nationale	13
La décentralisation	14
UNE ÉCONOMIE CRÉATRICE DE RICHESSES ET D'EMPLOIS	16
La réforme du secteur agricole	18
Un climat d'affaires favorable à la création d'emplois.	20
Mobilisations des ressources financières pour soutenir le développement économique	23
REDISTRIBUONS ÉQUITABLEMENT LA RICHESSE NATIONALE	27
Réformons notre système de santé	27
Réformons notre système éducatif	30
L'assurance sociale au service des couches les plus vulnérables	33
Ensemble, vers un Togo nouveau	36

Mot du Président National

Mes chères concitoyennes,

Mes chers concitoyens,

Togolaises, Togolais,



Le 20 décembre 2018, vous, vaillant peuple Togolais, êtes appelés à élire les députés de notre Assemblée Nationale dans un contexte particulier.

En effet, nous sommes invités à prendre part à ce scrutin historique, car il se fera avec l'assistance de la Communauté Économique de États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour en garantir la fiabilité.

L'Union des Forces de Changement(UFC) a l'impérieux devoir de prendre part à ce scrutin dans la droite ligne de la voie tracée par les pères de l'indépendance, qui en dépit des difficultés de l'époque prirent part aux élections de 1958 qu'ils remportèrent. Cette victoire ouvrit la voie à une transition pacifique avec les forces coloniales et le Togo obtint son indépendance deux ans plus tard en 1960.

Les engagements des pères de l'indépendance dont vous êtes les héritiers politiques et biologiques pour certains, étaient de libérer notre pays de l'oppression coloniale, d'apporter un changement et la prospérité dans la vie de

nos compatriotes. Ils ambitionnaient de faire du Togo , « l'or de l'humanité », c'est-à-dire une nation dans laquelle toutes les filles et les fils vivent dans la paix, la tolérance et la fraternité.

En créant l'UFC, nous avons repris, avec vos concours respectifs, ce flambeau et nous nous sommes attelés à mener un combat politique qui préserve la vie et l'intégrité de nos concitoyens. La lutte que nous menons depuis des années a connu des phases très difficiles sous le régime de Gnassingbé EYADEMA, même si nous privilégions la voie politico-diplomatique pour trouver une solution à la crise et permettre une alternance par des voies démocratiques et le libre exercice des suffrages de nos concitoyens.

Ainsi, nous avons pris part aux négociations qui ont abouti à l'Accord Cadre de Lomé en juillet 1999, aux négociations de San Egidio (entre 2003 et 2005), et aux négociations qui ont abouti aux 22 engagements. Au décès de Gnassingbé EYADEMA, nous avons poursuivi avec l'ensemble de nos camarades, y compris ceux qui nous ont quitté, les négociations avec le pouvoir en place dirigé par Faure Gnassingbé.

Avec le concours de toutes nos fédérations, et au terme d'un long processus de négociation, nous avons signé le 26 mai 2010 un accord politique avec le Rassemblement du Peuple Togolais (RPT) devenu UNIR.

La principale raison qui a amené notre parti à signer cet Accord RPT/UFC appelé « Paix des braves » est de créer les conditions pour une alternance politique pacifique.

Les années de plomb du régime RPT et les tentatives de prises de pouvoir par la force de l'opposition clandestine ont créé une crise de confiance entre acteurs politiques Togolais. La majorité présidentielle s'accroche au pouvoir craignant la vendetta de l'opposition.

Après analyse de toutes les années de lutte et tenant compte de l'environnement politique international et sous régional l'UFC a conclu qu'il faut conquérir le pouvoir autrement.

Tant que les tenants du pouvoir ne seront pas rassurés sur leur avenir ils se maintiendront au pouvoir coûte que coûte.

Il faut donc rassurer, il faut des garanties au pouvoir.

C'est pourquoi avec réalisme, pragmatisme et sagesse, nous avons choisi la troisième voie du dialogue et de la concertation.

En choisissant de travailler ensemble pour mieux se connaître, nous envisagions de briser le mur de méfiance qui a toujours caractérisé nos relations avec le RPT devenu UNIR. Car, nos engagements sont de créer les conditions du développement économique et social de notre pays.

En dépit des insatisfactions et des aléas qui ont caractérisé nos relations avec UNIR, l'objectif de l'UFC n'a donc pas changé, il reste et demeure la conquête et l'exercice du pouvoir pour le bien être des togolais. C'est la stratégie de conquête du pouvoir qui a changé, celle du dialogue et de la concertation.

L'UFC n'a pas fusionné avec le RPT et l'UFC n'est pas UNIR non plus. Nous utilisons la richesse de nos différences pour reconstruire notre pays. L'UFC a travaillé ensemble avec UNIR en ayant pour finalité, le bien du peuple togolais. Cette ligne de conduite ne nous interdit pas de nous concerter ou d'œuvrer avec toutes les

forces politiques dont le programme d'action est l'instauration d'une société démocratique pluraliste et tolérante.

Nous sommes tous engagés au sein de l'UFC pour conquérir le pouvoir et l'exercer pour amener de la prospérité pour nos concitoyens. C'est une œuvre ardue dans un contexte de monopole du pouvoir par un seul régime. Nous ne désespérons pas de voir nos idées triompher par des voies pacifiques et négociées pour le seul intérêt du Togo et de ses filles et fils.

Ainsi, prenant nos responsabilités et après concertation avec les membres du Bureau directeur, nous avons décidé de nous engager dans les compétitions électorales qui s'annoncent, notamment, locales, référendum ,législatives et présidentielles.

Nous comptons sur le vote chacune et chacun d'entre vous pour nous permettre, ensemble de réaliser l'alternance pacifique et bâtir un Togo nouveau.

La nuit est longue mais le jour vient.

Dr Gilchrist Sylvanus Olympio

Président National de l'Union des Forces de Changement.

Introduction

Le 26 mai 2010, l'Union des Forces de Changement s'est engagé dans un accord de partage de pouvoir avec le Rassemblement du Peuple Togolais (RPT) devenu Union pour la République (UNIR).

L'accord de partage de pouvoir a permis de stabiliser l'environnement politique jusqu'en Août 2017 et de relancer l'économie Togolaise qui était sous sanctions depuis 1993 pour déficit démocratique .

Le point le plus important de l'accord est le rassemblement des conditions pour une alternance pacifique au sommet de l'État .

La non réalisation de ce point a conduit à des manifestations de rue violentes initiées par un parti politique non parlementaire rejoint par le courant radical de l'opposition et quelques partis sans réelle représentativité.

Au-delà des marches, dialogues, préalables et autres démarches politiques confuses et sans lendemain qui se soldent par le cycle de promesses non tenues et d'échecs, L'alternance au sommet de l'État est la priorité du peuple Togolais et

reste l'unique point que l'Union des Forces de Changement doit réaliser dans le cadre de l'accord de partage de pouvoir.

L'Union des Forces de Changement s'engage à réaliser une alternance pacifique en 2020 si nous obtenons une majorité écrasante des suffrages aux élections législatives, locales et présidentielles qui se dérouleront entre 2018 et 2020.

L'Union des Forces de Changement est l'héritière biologique et politique de l'Ablodé, cette quête de liberté qui nous a permis en son temps, à travers le Comité de l'Unité Togolaise (CUT), d'arracher l'indépendance du Togo aux colons en 1960. Cette indépendance a été précédée d'une victoire électorale aux législatives en 1958 au cours de laquelle les forces nationalistes dirigées par Sylvanus Olympio ont obtenu une majorité écrasante (33 sur 46 sièges soit 72%). Cette victoire a permis la mise en place d'une transition avec les forces coloniales de deux ans et une alternance en 1960.

C'est dans la pure tradition de la lutte pour l'indépendance, qu'en cette année 2018 l'Union des Forces de Changement dirigée par le Dr Gilchrist Sylvanus Olympio aborde les élections législatives afin de donner à l'UFC une majorité écrasante pour réaliser l'alternance au sommet de l'État en 2020.

L'Union des Forces de Changement, forte de 76 ans d'expérience dans la lutte pour la liberté du peuple Togolais (Ablodé), 40 ans d'opposition frontale avec le régime RPT-UNIR, 11 ans d'expérience parlementaire , 8 ans d'expérience gouvernementale, 4 élections présidentielles remportées est prête à réaliser l'alternance tant voulue et réclamée par les Togolais.

Nous sommes prêts à réaliser l'alternance. Avec le soutien du peuple Togolais, et l'aide de Dieu nous allons réaliser l'alternance en 2020.

La route vers l'alternance est encore jalonnée d'obstacles et de pièges posés tant par nos adversaires que les faux prophètes qui ont maintenu la lutte et le peuple Togolais en errance comme les Juifs pendant la traversée du désert. Il faut l'expérience, la maturité et le discernement d'un Moïse pour mener le peuple Togolais vers la terre promise.

Nous sommes la force politique la plus ancienne de l'échiquier politique, les aînés de la scène politique, la force la plus expérimentée et la plus compétente pour réaliser une alternance politique pacifique au Togo en 2020.

Nous avons besoin que chaque Togolaise et chaque Togolais vote massivement pour l'UFC aux élections législatives, municipales et présidentielles prévues entre

2018 et 2020 afin que nous ayons la majorité requise et la légitimité nécessaire pour opérer l'ensemble des réformes politiques, économiques et sociales qui vont favoriser une alternance en 2020.

Le présent document présente les mesures que prendra L'UFC durant la période 2018-2020 si elle obtient la majorité des sièges à l'Assemblée Nationale .

Faisons la politique autrement

La politique au Togo, pendant des décennies, a été et reste synonyme d'affrontements, d'invectives, de violences physiques, verbales et morales avec son triste lot de morts, blessés, exilés sans compter l'impact négatif sur les activités économiques et sociales. L'environnement politique a connu une accalmie avec la signature de l'accord RPT-UFC en 2010 et un certain nombre de réformes permettront de sortir de la crise actuelle que connaît le Togo depuis le 19 Août 2017.

À l'UFC, nous nous engageons, à faire la politique autrement afin de permettre à un Togo nouveau d'émerger. La pierre angulaire de l'édifice démocratique que nous bâtissons ensemble reste le respect de la souveraineté populaire.

Les quatre colonnes qui supporteront l'édifice démocratique Togolais sont la tolérance, le professionnalisme, le nationalisme et le dialogue.

Nous nous engageons à solder le passé parfois douloureux opérant le reliquat des réformes institutionnelle et constitutionnelles, en menant une politique de réconciliation volontariste, en redonnant le pouvoir au peuple et en menant une véritable politique de décentralisation.

Faire la politique autrement au Togo, c'est redonner au citoyen la possibilité de choisir librement ses dirigeants et d'agir sur son environnement immédiat dans le respect des droits et libertés d'autrui.

Les réformes institutionnelles et constitutionnelles

La question des réformes institutionnelles et constitutionnelles est notre priorité des priorités dans la stabilisation de l'environnement politique à court et moyen terme. Dans les 12 mois suivant la formation d'un gouvernement de l'Ablodé nous :

- Soumettrons un avant-projet de loi au parlement limitant les mandats présidentiel et législatif et municipal à deux;
- Soumettrons un avant-projet de loi instaurant le scrutin à deux tours pour les élections présidentielles, législatives et municipales.

- Organiserons des élections municipales (locales)

La réconciliation nationale

La réconciliation entre les fils et les filles du Togo reste une priorité pour garantir la paix et la stabilité politique au Togo. La Commission Vérité Justice et Réconciliation (CVJR) et le Haut Conseil pour la Réconciliation et l'Unité Nationale ont déblayé le terrain de la réconciliation.

À l'UFC nous nous engageons à approfondir le travail initié dans ce sens et à bonifier les indemnisations aux victimes des crises politiques ayant droit à des réparations.

Au titre des mesures pour favoriser la réconciliation nationale, nous :

- Soumettrons un avant-projet de loi pour une amnistier les crimes politiques, économiques et les crimes de sang pour la période 1958-2018.
- Soumettrons un avant-projet de loi portant sur le statut et avantages des anciens Présidents de la République ,premiers ministres, présidents d'institutions, directeurs de sociétés d'État, ministres, députés, officiers supérieurs de l'armée et chefs traditionnels encore en vie et ayant servi la nation au cours de la période 1958-2018.

- Mettrons en place un comité interministériel pour superviser l'apurement des recommandations de la CVJR et nous bonifierons le programme des réparations financières du HCRUN.
- Libérerons l'ensemble des détenus politiques et économiques.
- Les prisonniers de droits communs obtiendront une remise de peine de 50% à 75% selon les cas et la gravité des crimes commis.
- Reformérons la cour constitutionnelle et la doterons de moyens conséquents afin qu'elle puisse accompagner les processus électoraux.
- Donnerons une suite favorable au reliquat des mesures d'apaisement réclamées par la coalition issue de la crise du 19 Août 2017 et de la majorité présidentielle afin de stabiliser et d'apaiser durablement l'environnement politique.

La décentralisation

Le Togo n'a pas connu d'élections locales depuis plus de 31 ans et c'est une des raisons pour lesquelles les populations ne sont pas engagées dans les projets conçus et pilotés par une administration centrale qui ne tient pas nécessairement compte des besoins spécifiques de chaque localité. La gestion et les ressources

financières étant centralisée et la quasi inexistence de dichotomie entre le pouvoir politique et l'administration ôtent tout moyen de contrôle aux populations sur la gestion de l'administration.

À l'UFC nous sommes convaincus que le véritable développement commence à la base et permet un meilleur engagement des populations tant dans les activités de développement que les activités citoyennes.

Au titre de la décentralisation, nous nous engageons à :

- Mettre en place un plan opérationnel de décentralisation viable dans les 180 jours suivant notre élection;
- Revoir les décrets relatifs aux compétences des collectivités locales , les doter d'un pouvoir de taxation à l'échelle locale et mettre en place un système de péréquation afin de permettre à chaque collectivité de fournir un certain nombre de services minimaux standards à l'échelle nationale.
- Revoir et au besoin amender la répartition/taille des collectivités locales sur la base de critères incluant : la démographie, la superficie, la viabilité des collectivités (ressources humaines, matérielles et financières)

- Transférer la gestion de certaines compétences aux collectivités locales :
Hôpitaux, écoles, police, premiers secours (ambulances, pompiers), réseau routier municipal.
- Mettre en place un fonds de prêts aux municipalités au capital initial de 50 Milliards de FCFA pour permettre aux municipalités de se financer rapidement en attendant la mise en place des lois qui leur donneront un pouvoir de taxation.
- Organiser les élections locales dans les 12 mois suivant notre élection.

Le processus de décentralisation se veut inclusif et participatif et les populations seront impliquées dans le processus de décentralisation de bout en bout afin de redonner le pouvoir aux populations tant pour choisir leurs dirigeants que pour opérer des choix économiques impactant leur environnement immédiat.

Une économie créatrice de richesses et d'emplois

L'apaisement politique résultant de la signature de l'accord RPT-UFC a permis au Togo de connaître une croissance stable d'environ 5% de son Produit Intérieur Brut (PIB) sur la période 2010-2018. Ce taux de croissance modeste et peut être corrélé à une réduction de l'incidence sur la pauvreté de plus de 7 points (53.7%

selon INSEED en 2017) durant cette période. Le gouvernement actuel a initié de nombreuses réformes pour redynamiser l'économie. Cependant les besoins sont immenses et l'instabilité politique ainsi que le passif du régime actuel sont des obstacles qui ralentissent le Togo dans son élan vers un futur prospère. Le Togo a besoin d'une croissance économique entre 9 % et 12% pour créer suffisamment de richesses et subvenir aux besoins présents et futurs des populations.

En cette ère de l'économie du savoir, il est inconcevable que le Togo n'ait pas encore réussi une quelconque réforme agricole qui puisse nous permettre d'envisager l'industrialisation.

Le chemin le plus simple vers le développement dans le cas du Togo, c'est une réforme en profondeur du secteur agricole pour doper la production nationale. À la réforme du secteur agricole, il faut ajouter un approfondissement des mesures visant à améliorer le climat des affaires, une réforme du système fiscal et l'intensification des dépenses publiques pour stimuler la demande des ménages et des entreprises et favoriser la création d'emploi.

À l'UFC nous nous engageons à prendre les mesures qui s'imposent pour rendre notre économie compétitive et attrayante tant pour les investisseurs locaux qu'étrangers.

La réforme du secteur agricole

Le secteur agricole Togolais contribue au PIB à hauteur de 40% et représente 20% des recettes d'exportations. Il emploie près de 60% de la population active et plus de 90% des ménages ruraux.

L'UFC limitera le rôle de l'État dans ce secteur à celui de régulation afin de permettre aux acteurs d'être compétitifs. Bien entendu, de façon secondaire l'État jouera un rôle incitatif et réduira les inégalités. La filière agricole sera libéralisée avec une véritable réforme du code foncier afin de permettre aux agriculteurs d'être propriétaires terriens et de pouvoir obtenir des crédits avec leur titre de propriété.

Dans le domaine agricole l'UFC a pour ambition de promouvoir et assurer la sécurité alimentaire des Togolais, créer des emplois rémunérateurs /permanents et améliorer les conditions de vie dans les régions rurales en s'assurant via les transferts aux collectivités locales qu'un certains nombres d'infrastructures de base sont disponibles dans toutes les localités du pays.

Au titre de la réforme agricole, l'UFC s'engage à :

- Favoriser la modernisation et la mécanisation du secteur agricole en facilitant l'acquisition d'équipements agricoles.
- Relancer la recherche agronomique
- Prendre des mesures incitatives pour favoriser la microfinance en milieu rural
- Offrir des formations aux différentes filières agricoles pour améliorer le rendement , la compétitivité et la maîtrise de l'eau.
- Garantir des prêts au monde agricole à concurrence de 50 milliards sur 5 ans afin de permettre aux agriculteurs de moderniser leurs équipements et de diversifier leurs cultures.

Le secteur agricole sera le moteur de la croissance économique et bénéficiera d'une enveloppe de 150 milliards sur la période 2018-2020 afin de réaliser les investissements qu'impliquent la réforme agricole. La terre ne trompe jamais et à l'UFC le secteur agricole sera la priorité des priorités dans le processus de développement économique au Togo.

Un climat d'affaires favorable à la création d'emplois.

Le chômage et le sous-emploi touchent près d' 1/3 de la population active dans un pays majorité jeune dont les infrastructures ne sont pas entièrement développées.

L'UFC, se donne pour objectif de réduire le taux de chômage et de sous-emploi combinés à 20% dans les 5 premières années de gouvernance.

L'UFC libéralisera plusieurs secteurs clés comme l'agriculture ,l'énergie et les télécommunications afin d'améliorer la qualité et la compétitivité des services offerts pour permettre au secteur privé Togolais et aux partenaires traditionnels du Togo notamment la France , ainsi que l'Allemagne , les États-Unis et la Chine d'accroître leurs investissements au Togo et créer de l'emploi.

L'UFC mènera une politique économique expansionniste et stimulera la demande des entreprises et des ménages en augmentant les dépenses publiques.

Une réduction significative des différents taux d'imposition ainsi que des taxes favorisera la consommation et la création de nouvelles entreprises et par ricochet de nouveaux emplois.

Grâce aux nouveaux emplois créés et à un meilleur recouvrement de l'impôt consécutif à une conversion graduelle des acteurs du secteur informel en contribuable nous serons en mesure d'élargir l'assiette fiscale .

Dans les 12 mois suivant la formation d'un gouvernement de l'Ablodé, nous :

- Réduirons la Taxe sur la Valeur Ajoutée intérieure (TVA) à 10% soit une baisse de 8 points. Une première baisse de 18% à 10% se fera dans les 12 mois suivant notre élection, et une deuxième baisse de 10% à 5% se fera une fois que nous aurons réalisé l'alternance en 2020.
- Réduirons l'impôt sur les Sociétés industrielles de 27% à 15% (baisse de 12 points) et l'impôt sur les sociétés commerciales de 30% à 20% (baisse de 10 points).
- Opérerons une refonte complète du code des impôts.
- Opérerons une révision du nouveau code foncier et informatiserons son le cadastre et transférerons une partie des compétences en matière

d'émission de titre foncier aux municipalités afin d'éliminer les doubles ventes et autres conflits liés aux terrains.

- Dérégulerons le secteur agricole, le secteur de l'énergie et des télécommunications pour favoriser la compétitivité et améliorer la qualité des services offerts aux populations.
- Privatiserons les banques et sociétés d'État pour laisser le secteur privé offrir des produits innovants à un prix compétitif aux citoyens.
- Mettrons en place des tribunaux de commerce.
- Poursuivrons les réformes pour avoir une justice indépendante, impartiale et efficace.
- Lutterons contre la contrefaçon et les importations frauduleuses.
- Réduirons les coûts et délais liés au transport en éliminant les barrages routiers et en supprimant les postes de péage. La responsabilité de collecte des revenus pour l'entretien du réseau routier sera répartie entre l'administration centrale et les municipalités. Ces deux mesures permettront aux opérateurs économiques et aux usagers de la route de réaliser un gain en temps et en argent, améliorera leur productivité et leur compétitivité.

Mobilisations des ressources financières pour soutenir le développement économique

La politique économique expansionniste que mènera l'UFC repose avant tout sur la mobilisation des ressources internes et externes, notamment un élargissement de l'assiette fiscale, une diversification des sources de revenus de l'État et un recours aux emprunts pour financer une partie des dépenses publiques et les projets de développement.

L'UFC a pour objectif de faire passer les recettes budgétaires de 853.3 milliards à 1100 milliards et les ressources de trésorerie de 465,5 milliards à 700 milliards sur la période 2018-2020.

À l'horizon 2020, les recettes du budget de l'État seront de l'ordre de 1800 milliards contre 1318.55 milliards pour 2018 et une projection de 1461 milliards pour 2019.

Nous moderniserons le secteur bancaire et désengagerons l'État . La libre compétition entre banques privées devrait permettre de réduire les taux d'intérêt et de permettre aux banques d'offrir une gamme de services plus variée et à moindre coût.

Le secteur de la microfinance sera renforcé pour lui permettre d'offrir des services aux couches sociales les plus vulnérables notamment au monde rural.

Dans son rôle de régulation, l'État prendra des mesures incitatives (avantages fiscaux etc..) afin de favoriser un développement massif de la microfinance avec une orientation vers le monde rural et un service professionnel. L'État mettra à la disposition des institutions de microfinance une ligne de crédit de 50 milliards sur la période 2018-2020.

De façon générale, l'État encouragera les banques et institutions de microfinance à assouplir les règles d'accès au crédit et à offrir une plus grande variété de services à des taux d'intérêts compétitifs et attrayants.

Mobiliser les ressources financières, c'est aussi gérer de façon optimale l'argent public. Les ressources intérieures et extérieures mobilisées, seront gérés et dépensés de façon responsable pour maximiser la productivité économique et la solidarité nationale.

À l'UFC nous nous engageons à :

- Soutenir les activités productives et créatrices d'emplois.
- Assurer la fourniture de services de base aux populations (eau, électricité, éducation, soins de santé)
- Gérer les finances publiques de façon transparente et responsable en rendant compte régulièrement aux populations et au parlement de la situation des finances publiques et de notre gestion
- Mettre en œuvre les recommandations contenues dans les audits de la cour des comptes pour améliorer la gouvernance économique.

La mobilisation des ressources financières pour financer le développement économique est l'affaire de tous. Le gouvernement de l'Ablodé mobilisera les ressources internes et externes et gèrera de façon transparente et responsables les ressources financières mobilisées pour accroître la productivité économique et la solidarité nationale.

Le développement économique au Togo passe par une réforme en profondeur du secteur agricole pour augmenter la productivité, la production et générer des revenus décents aux agriculteurs qui représentent plus de 60% de la population active.

Le développement économique c'est aussi un climat favorable à la création de richesses et cela passe par une réduction des formalités administratives, une fiscalité attrayante, une libéralisation des secteurs clés comme le secteur de l'énergie, des télécommunications et le secteur agricole et une augmentation significative des investissements et dépenses publiques pour doper tant la commande publique que privée et créer de l'emploi.

Le développement économique passe également par une mobilisation des ressources internes et externes afin de stimuler la demande des ménages et des entreprises qui par effet d'entraînement résultera en une création massive d'emplois et une assiette fiscale plus large et à même de supporter le nécessaire effort de solidarité nationale.

Redistribuons équitablement la richesse nationale

Réformons notre système de santé

Le système de santé Togolais est malade et les Togolais le vivent tous les jours.

Rien qu'au premier trimestre de l'année 2018, 85 tonnes de faux médicaments ont été saisis et selon l'Office National de Pharmaciens du Togo, (ONPT) plus de la moitié des médicaments en circulation au Togo sont contrefaits sans parler des médicaments qui peuvent être en rupture de stock pendant plus d'un trimestre.

En dépit des efforts consentis par l'État pour améliorer le secteur de la santé, ce dernier reste malade.

À l'UFC notre constat est que :

- Le secteur de la santé reste sous financé, environs 1/3 des dépenses liées à la santé sont supportées par l'État et le reste par les ménages, entreprises et partenaires extérieurs,

➤ De nombreux équipements sont en mauvais état ou en panne et les Centres de santé sont approvisionnés irrégulièrement en fournitures et en médicaments de première nécessité.

- Une partie importante du personnel de santé du secteur public brille par l'absentéisme à leur poste et les agents font des vacances dans le secteur

privé emportant parfois du matériel et des médicaments des établissements publics .

La majorité hôpitaux publics sont insalubres, sous équipés et sous financés.

À l'UFC, nous avons décidé de changer de paradigme. Il faut libéraliser, déréguler et décentraliser les activités du secteur de la santé.

L'État doit jouer un rôle de régulation, d'organisation , de contrôle et de financement du secteur de la santé.

La gestion des hôpitaux, centres de santé et dispensaires sera transférée aux municipalités et collectivités locales. Les autorités locales par un processus de signature de conventions concèderont à leur tour, la gestion des structures sanitaires/hospitalières au secteur privé/public pour accroître, la productivité, la qualité des services offerts et une gestion optimale des ressources (humaines, matérielles et financières), le tout selon des standards et critères de performances définis tant par l'État que les municipalités.

L'État apportera son assistance sous la forme de mise à disposition

De bâtiments, d'équipements, de subventions d'exploitation ponctuelle ou permanente et au besoin de ressources humaines.

À l'UFC nous nous engageons à :

- Mettre en place une **Agence Nationale d' Assurance Maladie (ANAM)** qui offrira une assurance maladie à l'ensemble du contribuable Togolais . Les services couverts incluent :
 - La délivrance d'une carte d'assurance maladie .
 - Visites médicales sans frais(pour les détenteurs de la carte) dans les hôpitaux, centre de santé publics et dans les cliniques privées sous contrat avec l'État (consultation, analyses médicales, traitement des maladies courantes)
 - Une prise en charge complète des soins de santé des enfants mineurs (0-18 ans, visites médicales et médicaments).

À l'horizon 2025, l'objectif principal de l'UFC est que chaque Togolaise/Togolais ait accès à un centre de santé de base et un centre de maternité dans un rayon de 7 kms de son lieu de résidence.

Le gouvernement de l'Ablodé intensifiera la formation et le recrutement d'infirmiers, de sages-femmes et de médecins.

Le statut des agents du secteur de la santé sera revisité et les rémunérations/ajustées augmentées afin de permettre aux acteurs de l'économie de la santé de travailler dans de très bonnes conditions et de pouvoir bénéficier

d'une formation continue tout au long de leur carrière ainsi que d'une retraite confortable.

Les réformes que mèneront le gouvernement de l'Ablodé permettront de prolonger l'espérance de vie, réduire les heures de travail perdues congé maladie et contribueront à augmenter la productivité et la compétitivité de la force active Togolaise.

Le secteur de la santé à bénéficiera d'une enveloppe de 100 milliards sur la période 2018-2020 pour couvrir les besoins urgents du secteur et réaliser le transfert de responsabilités de l'administration centrale aux municipalités.

Réformons notre système éducatif

La croissance démographique et la population jeune du Togo sont des facteurs clés dans l'organisation du système éducatif. Tant vaut l'école, tant vaut la nation. Système éducatif Togolais en dépit des efforts du gouvernement reste confronté à un certain nombre de problèmes qui amènent au constat suivant :

- Les classes sont surchargées, de l'école primaires aux amphithéâtres universitaires.

- Le nombre d'instituteurs est insuffisant et plusieurs instituteurs n'ont pas un statut qui leur permette de travailler dans de bonnes conditions.
- Les programmes d'enseignement sont dépassés et inadaptés tant au marché de l'emploi qu'à l'environnement international.
- Le contrôle et l'évaluation des établissements publics et privés est largement insuffisant et cela affecte la qualité de l'enseignement dispensé.

Le système éducatif est une priorité pour l'UFC et nous nous engageons à le réformer.

Au titre des mesures que prendront le gouvernement de l'Ablodé nous nous engageons à :

- Rendre l'école gratuite et obligatoire jusqu'à 18 ans et gratuite du primaire au Lycée.
- Rendre gratuits les manuels scolaires pour les enfants du contribuable à faible revenu.
- Transférer la gestion des écoles aux municipalités, l'État restant dans un rôle de régulation et de financement du système éducatif.

- Mettre en place une **Agence Nationale de Prêt et Bourses (ANPB)** pour les études universitaires et les formations professionnelles. L'agence offrira :

Des prêts et bourses aux étudiants pour couvrir leur frais de scolarité et de subsistance pendant la durée de leurs études/formations professionnelle.

Le montant du prêt et de la bourse sera déterminé par la tranche de revenu auquel appartient l'étudiant, ses performances académiques et ses besoins spécifiques.
- Revoir le statut du personnel de l'enseignement
- Régulariser les enseignants sans statuts après analyse de la situation
- Introduire l'enseignement de l'anglais à l'école dès la maternelle à l'horizon 2025.
- Des prêts et bourses aux adultes qui souhaitent retourner aux études ou suivre une formation professionnelle à laquelle ils ne sont pas éligibles par le biais de l'Assurance Emploi.

Le gouvernement de l'Ablodé consacrera une enveloppe de 100 milliards au secteur de l'éducation sur la période 2018-2020 pour financer les investissements liés aux réformes du secteur et au transfert de responsabilité aux municipalités.

L'assurance sociale au service des couches les plus vulnérables

Les principes de démocratie libérale et d'économie de marché sur lesquels s'appuiera l'UFC pour démocratiser le Togo, réaliser l'alternance et doper la croissance économique ne seront d'aucune utilité si la richesse créée n'est pas répartie sans un minimum de justice sociale. À l'UFC, nous la solidarité nationale et une répartition équitable des richesses nationales sont des valeurs importantes que nous allons traduire en politiques pour permettre aux couches sociales les plus vulnérables de bénéficier de la croissance et de sortir du cycle de la pauvreté.

La pauvreté recule au Togo grâce aux réformes entreprises par le gouvernement.

En 2005 le taux d'incidence de pauvreté se situait au tour de 63%, en 2017, il se situait autour de 55% soit une baisse de plus de 8 points.

La pauvreté recule au Togo mais pas assez vite et les fruits de la croissance ne bénéficie pas au plus grand nombre en dépit des efforts et réformes réalisés.

Les réformes sociales que mettront en place l'UFC visent à améliorer la qualité de vie des citoyens. Dans les 12 mois suivant la mise en place d'un gouvernement de l'Ablodé, l'UFC s'engage à :

- Mettre en place une **Agence Nationale de Solidarité Sociale (ANSS)** qui offrira une sécurité de revenu :
 - Aux citoyens et familles à faible revenus. Par exemple, un citoyen âgé de 18 à 70 ans sans emploi percevra une aide de dernier recours mensuelle minimale de 25 000F CFA.
 - Aux citoyens de plus de 60 ans sans autre source de revenu, une allocation mensuelle de 50 000 F CFA sera versée. Pour les prestataires d'une pension dont les revenus sont inférieurs à 50 000 F CFA par mois, l'allocation couvrira la différence.

- Mettre en place une **Agence Nationale de Assurance Emploi (ANAE)** qui sur le modèle d'une assurance offrira un revenu de soutien pour une période de 6 à 9 mois au contribuable qui perd son emploi pour des raisons indépendantes de sa volonté. Le contribuable éligible aura :
 - Une allocation mensuelle proportionnelle à son revenu d'emploi passé et ce pour une période 6 à 9 mois.
 - Accès à des formations professionnelles gratuites et un soutien aux études pour améliorer son employabilité.

- Suivi gratuit de son dossier pour assurer une transition rapide vers un autre emploi ou l'entrepreneuriat.

L'ensemble des mesures sociales que le gouvernement de l'Ablodé mettra en œuvre visent à améliorer de façon significative le bien être du citoyen et le replacer au centre des politiques publiques.

Les femmes, particulièrement les mères feront l'objet d'une attention spéciale et nous nous engageons à :

- Faciliter l'accès à la terre aux femmes
- Renforcer la législation protégeant le droit des femmes pour les protéger contre la pauvreté, la violence, les abus / harcèlements sexuels et la discrimination dont elles font l'objet tant sur le plan professionnel que social.
- Renforcer la législation pour protéger les droits des enfants, des jeunes, des personnes handicapées, et de groupes minoritaires (Guais, Lesbiennes , Albinos etc...)

La solidarité sera la pierre angulaire de notre politique sociale et le gouvernement de l'Ablodé consacrera une enveloppe de 100 milliards sur la période 2019-2020

au financement des programmes liés à l'assurance sociale et à la réduction de la pauvreté.

Ensemble, vers un Togo nouveau

Le 27 Avril 1958, après remporté 33 des 46 sièges aux élections législatives, les forces nationalistes et libérales du Togo sous la houlette du Président Sylvanus Olympio entamèrent une transition de deux ans qui permit au Togo de devenir indépendant le 27 Avril 1960.

Dans la pure tradition de l'Ablodé et 60 plus tard, les forces nationalistes Togolaises sous la houlette de Gilchrist Sylvanus Olympio, s'apprêtent à se lancer dans une bataille électorale décisive pour l'alternance, pour l'Ablodé.

La différence aujourd'hui, c'est l'absence de haine, de rancœur entre les forces nationalistes et les forces progressistes regroupées au sein de L'Union pour la République (UNIR).

Les temps ont changé, les mentalités ont évolué et nous aspirons tous à une alternance pacifique, mais dans la main afin de solder notre passé parfois douloureux et d'écrire de nouvelles pages de l'histoire de notre Togo chéri, « l'or de l'humanité».

L'UFC s'engage à opérer les réformes politiques, économiques et sociales qui s'imposent et s'en ait donné les moyens à travers une longue et patiente lutte au cours de laquelle elle a acquise l'expérience nécessaire pour gouverner et expérience acquise tant dans les rues qu'au parlement et au gouvernement.

Nous sommes prêts à réaliser une alternance pacifique, nous sommes prêts à réconcilier et développer le Togo, nous sommes prêts à gouverner et à travailler avec toutes les Togolaises et tous les Togolais, ensemble pour un Togo nouveau.

La nuit est longue mais le jour vient.

Ablodé Ablodé Ablodé Gbadza !!!